

## OFFRE D'EMPLOI

### Préposé à l'accueil et à la documentation - Bibliothèque

*Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire*

La Ville de Beauharnois propose un milieu de vie agréable, sécuritaire et familial. Desservant une population de 12 500 habitants et en pleine expansion avec ses nombreux projets résidentiels, commerciaux et industriels, la Ville de Beauharnois est en période de recrutement pour combler plusieurs postes pour la saison estivale.

#### SOMMAIRE DES TÂCHES

- Accueillir la clientèle au comptoir du prêt
- Faire l'inventaire, préparer et ranger les livres
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

#### QUALIFICATIONS ET EXIGENCES REQUISES

- Être résident de la Ville de Beauharnois
- Être âgé de 17 ans et plus au 30 septembre 2017
- Répondre **obligatoirement** aux exigences spécifiques de l'emploi
- Être étudiant à temps plein dans une institution reconnue et y retourner à l'automne (une preuve peut être exigée)
- Un étudiant ayant déjà travaillé pour la Ville de Beauharnois doit avoir obtenu une évaluation positive de son travail antérieur afin d'être ré-admissible aux emplois disponibles

#### APTITUDES ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Responsable, autonomie
- Très grand sens de l'organisation
- Être disponible dès le début du mois de juin

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- 11,25 \$/heure
- 34 heures/semaine, pendant 12 semaines, à partir du 29 mai

#### PROCÉDURE POUR L'ACHEMINEMENT DES CANDIDATURES

Faites parvenir le formulaire complété et signé avant **le vendredi 31 mars 16 h 30** à l'attention de Mme Paméla Nantel, directrice des ressources humaines et des communications :

- Par courriel : [reception@ville.beauharnois.qc.ca](mailto:reception@ville.beauharnois.qc.ca)
- En personne : 660, rue Ellice

*Veillez prendre note que seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse. Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*